



# Plan Local d'Urbanisme intercommunal

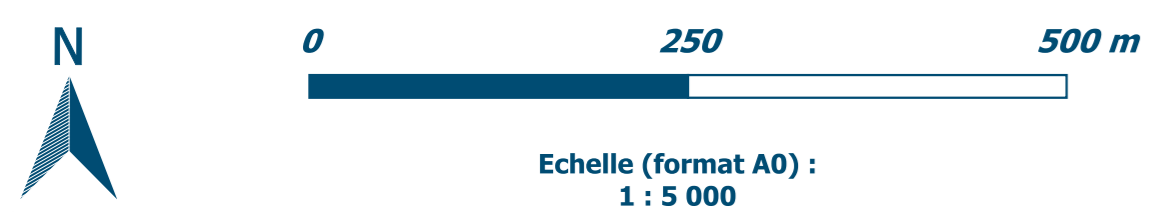
Commune de Richebourg

## Plan de zonage


Vu pour être annexé à la délibération en date du 16 décembre 2025

PLU approuvé le : 29 juin 2006	PLU modifié le : 25 juin 2024
-----------------------------------	----------------------------------

Par délégation du Président,  
La Vice-Présidente chargée du foncier et de l'urbanisme  
Corinne LAVERSIN



Réalisation CA de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Octobre 2025  
Source CARBALIX / Direction de l'Urbanisme  
Corte éditée le 22/10/2025



### Légende

- Limite de zonage
- Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L151-42 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE LA COMMUNE	
<del>R1</del>	<del>Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 1AUa</del>
<del>R2</del>	<del>Pour la réalisation d'un espace public</del>
<del>R3</del>	<del>Pour la réalisation d'un nouveau centre scolaire</del>
<del>R4</del>	<del>Pour la réalisation d'une voirie de desserte de la zone 1AUa</del>
R5	Pour la création d'une voirie de désenclavement